

REGLEMENT DU CLASSEMENT NATIONAL INDIVIDUEL FÉDÉRAL TOUTES DISCIPLINES

Il est rappelé que la date du lancement de ces classements est l'Année sportive 2021 avec une année « 0 » en 2020 soit une année d'appropriation et d'information avec les clubs et territoires pour intégrer et mettre en pratique cette réforme.

Classement National Individuel

Le Classement National Individuel classe tous les licenciés de la FFVoile pour valoriser la performance toutes disciplines confondues. Il sera établi par la FFVoile, indépendamment des classements régionaux individuels.

Qui peut être classé au Classement National Individuel

Tout concurrent licencié* ayant fini au moins une course dans une épreuve régionale et/ou nationale et/ou internationale, quelque soit sa discipline.

Le calcul des points

Pour établir le Classement National Individuel d'un concurrent, **seul le meilleur résultat obtenu sur des épreuves de Grade W ou 1 et sur des épreuves de Grade 2, 3, 4, 5A, 5B, 5C sera retenu.**

Il ne peut donc être retenu qu'un maximum de 7 résultats.

L'attribution des points avant l'application des coefficients des grades se calcule de manière linéaire, entre le premier et le dernier selon la formule suivante :

$$\text{Points du classé} = \frac{\text{PtPremier} * (\text{NbClassés} - \text{Place}) + 10 * (\text{Place} - 1)}{\text{NbClassés} - 1}$$

Grades et nombre de classés	Points Premier	Points Dernier	Formule
Grades 5B à W > 20 classés Grade 5C, quel que soit le nombre de classés	200	10	L210
Les CDF de la FFVoile (Code F & FP) et la LN Voile	200	10	L210
Grades 5B à W < 20 classés	10 x nombre de classés	10	LP200

Si un concurrent ne termine aucune course, il ne sera pas comptabilisé dans le nombre de classés.

Les points obtenus sont ensuite multipliés par le coefficient du grade de l'épreuve.

Les coefficients suivants seront attribués aux épreuves :

Coefficient selon le grade des épreuves							
Grade	5C	5B	5A	4	3	2	1 ou W
Coefficient	1	2	3	4	5	9	12

Les points obtenus par les concurrents lors des Championnats de France Jeunes (code F), les Championnat de France Elite, les Championnat de France Féminin et la Ligue Nationale de Voile sont multipliés par le coefficient 9 correspondant au grade 2, indépendamment du grade du championnat ou de la Ligue Nationale.

Le premier concurrent du Classement National Individuel sera celui qui comptabilisera le plus de points.

Le nombre de concurrents par division sera calculé de la manière suivante :

Division	Nombre concurrents classés
1 ^{ère} division nationale	1/31 ^{ème}
2 ^{ème} division nationale	2/31 ^{ème}
3 ^{ème} division nationale	3/31 ^{ème}
4 ^{ème} division nationale	4/31 ^{ème}
5 ^{ème} division nationale	5/31 ^{ème}
6 ^{ème} division nationale	16/31 ^{ème}

***Prise en compte des résultats des licenciés étrangers dans tous les Classements Nationaux et Régionaux gérés par la FFVoile.**

Les concurrents étrangers licenciés à la FFVoile qui participent à des compétitions nationales et internationales : Codes de participation CL, D, L, N, F, IN et IE représentent leur Club et sont donc pris en compte dans les classements de la FFVoile.

Le Classement National et les Classements Régionaux gérés par la FFVoile sont paramétrés pour prendre en compte tous les résultats à partir du numéro de licence et ne tiennent pas compte de la nationalité.

Par contre, dès lors que les concurrents étrangers n'indiquent pas à l'inscription leur numéro de licence FFVoile, ils sont considérés comme étrangers par l'organisateur, leur numéro de licence n'apparaîtra pas dans leur classement et leurs résultats ne seront pas pris en compte, conformément au présent règlement.